

DIR MASSIF CENTRAL

**TRAVAUX DE RÉPARATION DE L'OUVRAGE
DE LA MARGUERITE EST (A75)**

DU 31 JANVIER AU 24 JUIN 2022



**Direction interdépartementale
des Routes Massif central**

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04 73 29 79 60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

Cs 90447
60 avenue de l'union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

La DIR Massif Central

La DIR Massif Central est un service de l'État dédié à l'exploitation, l'entretien de l'autoroute A75 et des routes nationales RN88, RN102, RN 106, RN 122.

La DIR Massif Central exerce les missions d'exploitant du réseau routier national non concédé :

- l'entretien des chaussées, des ouvrages d'art, de leurs dépendances et des équipements de la route ;
- l'exploitation : surveillance du réseau et gestion du trafic, information des usagers, interventions sur accidents et viabilité hivernale ;
- la gestion du domaine public ;
- la maîtrise d'œuvre.

Elle exerce ses missions sur un réseau de 910 km, composé de 330 km d'autoroute et 580 km de routes nationales. Le réseau de la DIR Massif Central traverse un massif montagneux et se caractérise en premier lieu par son altitude élevée : 400 km de routes se situent à une altitude supérieure à 900 mètres. Celles-ci empruntent 12 cols culminants, pour la plupart à plus de 1 000 mètres. Cela fait de l'A75 la plus haute autoroute de France et une des plus hautes d'Europe.

Carte de situation des travaux



carte de situation des travaux - commune du Bosc (34700)

Les travaux

L'autoroute A75 franchit dans le sens nord-sud les rivières de la Marguerite puis la Lergue par deux fois. Chacun de ces franchissements comprend deux ouvrages d'art : un par sens de circulation.

Dans le cadre de sa politique d'entretien, la DIR Massif Central a entrepris des travaux de maintenance et de réparation de ces 6 ouvrages d'art sur l'A75. Les ouvrages concernés ici se situent au niveau du « triangle de Ceyras » qui est le point de jonction entre l'A75 et l'A750. Suite aux diagnostics et à la complexité des réparations, il a été décidé de scinder les études puis les travaux en trois phases, réalisées entre 2020 et 2023, hors période estivale, pour traiter au total les six ponts d'une longueur d'environ cent mètres chacun. Ces travaux nécessitent pour chaque phase la mise en place de basculements de circulation sur toute la durée des travaux.

Phase 1 :



Vérinage de l'ouvrage de la Lergue Est (phase 1)

La phase 1 a été menée en deux temps en 2020 (fortement impactée par la crise Covid-19), elle a concerné trois ponts construits en 1990 et 1991 : les deux ouvrages du sens sud/nord (partie Est) sur la Lergue (viaduc à travées indépendantes, poutres précontraintes par post-tension) et celui du sens nord-sud sur la Marguerite (partie Ouest) (poutres précontraintes par adhérence). Ces trois ouvrages ont fait l'objet d'une remise à niveau des conditions d'appui et des équipements défectueux.



Travaux Marguerite Ouest (phase 1)

Phase 2 :

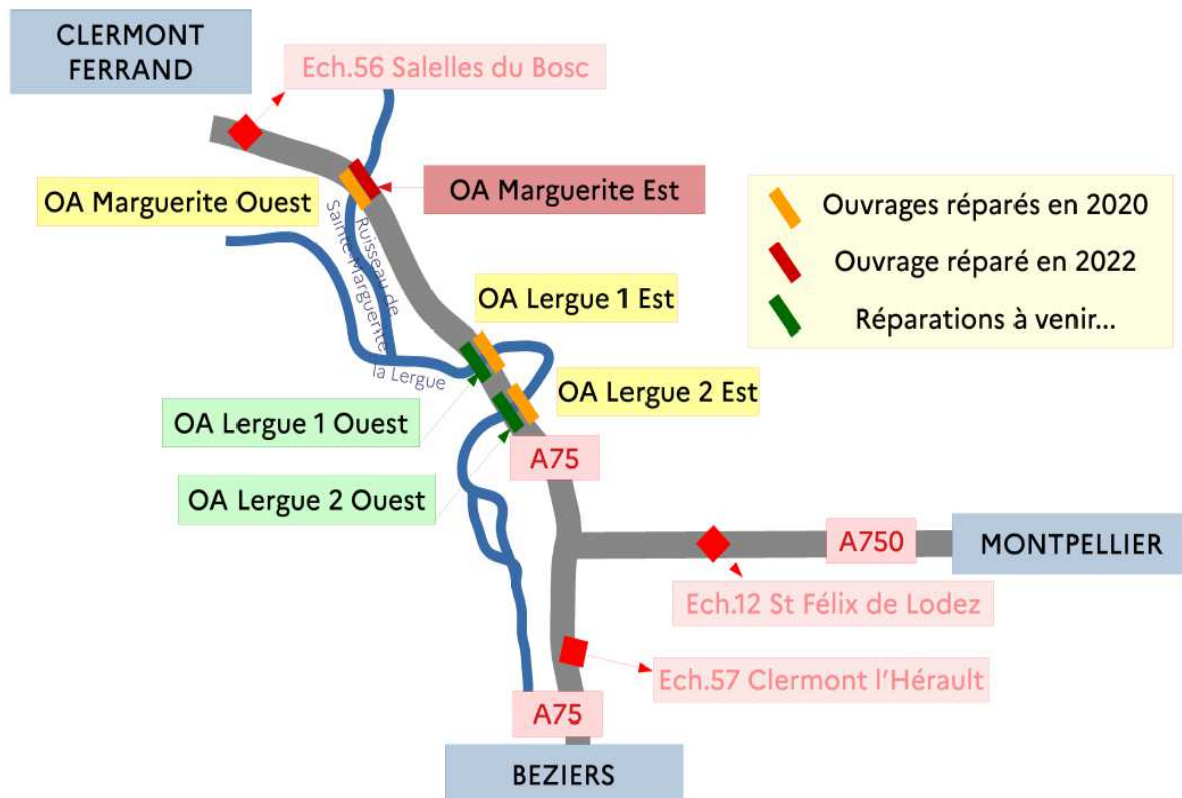
Il s'agit de la phase qui concerne les travaux programmés du **31 janvier au 24 juin 2022**. Elle vise à traiter l'autre pont sur la Marguerite sens sud-nord (partie Est), construit en 1980. Des études de diagnostic et un projet de remise à niveau ont été réalisés.



Ouvrage de la Marguerite Est (phase 2)

Phase 3 :

Elle concernera à terme les deux ponts sur le Lergue Ouest, datant de la même période. Le diagnostic est en cours pour définir la nature des travaux. Un projet de remise à niveau de l'ouvrage est envisagé pour 2022 avec la réalisation d'un chantier en 2023.



Les principaux objectifs de l'opération

L'ouvrage sur la partie Est de la Marguerite permet le franchissement de la rivière en 5 travées de 20 mètres environ.

L'opération d'entretien spécialisé consiste, pour les travaux situés sous le tablier, en un vérinage du tablier pour permettre le changement des appareils d'appuis, accompagné d'une remise à niveau des bossages. Pour les travaux sur le tablier, elle comprend le remplacement des dispositifs de retenue latéraux, le changement des joints de chaussée, le remplacement de la chape d'étanchéité, le renouvellement de la couche de roulement ainsi que divers travaux sur les superstructures.



Bossage neuf



Vérinage



Changement de joint de chaussée

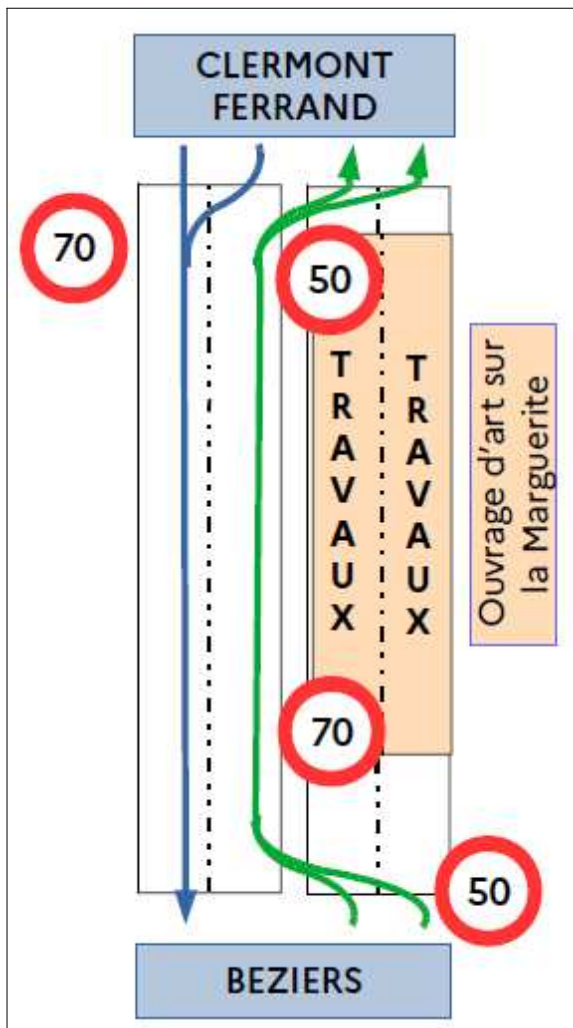
Exploitation sous chantier



Pour libérer l'ouvrage en travaux de toute circulation de véhicules sur le tablier Est, le trafic qui y circule habituellement sera basculé sur le tablier Ouest, pendant toute la durée du chantier.

Le trafic des deux sens de circulation s'établira sur une seule chaussée, celle actuellement affectée au sens Clermont-Ferrand → Béziers (Nord→Sud). Une voie sera affectée à chaque sens de circulation.

Ce basculement de chaussées de près de 2 km de longueur durera du 31 janvier au 24 juin 2022. Une signalisation temporaire sera installée



Dans l'axe de la voie circulée à double sens, des balises renforceront la signalisation de séparation des voies de chaque sens de circulation pour une parfaite perception.

Dans cette zone, la vitesse sera limitée à 70 km/h. Elle sera limitée à 50 km/h au droit de chaque basculement.

Concernant l'échangeur 56 au niveau de Salelles du Bosc, les bretelles du sens Béziers → Clermont-Ferrand devront être fermées. Le village de Salelles du Bosc sera accessible en venant du sud depuis l'échangeur 55 puis la RD609.

Les usagers venant de Salelles du Bosc pourront rejoindre l'autoroute A75 en direction du nord par la RD609 jusqu'à l'échangeur 54. Une signalisation spécifique sera mise en place.

Cas des transports exceptionnels (catégories 2 et 3)

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier, dans les deux sens de circulation, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m.

Le coût, les travaux et les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage :

L'État représenté par la DIR Massif Central

Maîtrise d'œuvre :

DIR Méditerranée/SIR2M

Exploitation sous chantier :

DIR Massif Central, district Sud,
CEI de Clermont l'Hérault.

Travaux :

- Remise à niveau des conditions d'appuis sur culées et piles ;
- Remise à niveau des équipements du tablier, dont les dispositifs de retenue, et la mise en place d'une passerelle piétonne en encorbellement en rive Est ;
- Renouvellement de la chape d'étanchéité du tablier et de la couche de roulement ;
- Remplacement des lignes de joints de chaussée ;
- Travaux de petites réparations sur les poutres.

Modification de la circulation :

Dans le sens Béziers → Clermont-Ferrand les deux voies de circulation seront fermées pour travaux. La circulation se fera en mode bidirectionnel dans le sens Clermont-Ferrand → Béziers.

Coût :

Le montant total de l'ensemble des travaux est évalué à :
2 000 000 € TTC, entièrement financés par l'État.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- <http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr>

- www.bison-fute.gouv.fr